



**Communiqué de presse**

Jeudi 21 mars 2019

## **Paris prévoit l'ouverture de plus de 3400 nouvelles places de crèche d'ici 2022**

**A l'occasion de l'inauguration de la crèche municipale Sainte Blaise par la Maire, en présence de Frédérique Calandra, Maire du 20<sup>e</sup> arrondissement, de Patrick Bloche, Adjoint à la Maire, de Sandrine Charnoz, Conseillère déléguée et de Jean-Louis Haurie, directeur de la Caf de Paris, la Ville de Paris et la Caf de Paris ont renforcé leur partenariat à travers l'ouverture de nombreux nouveaux services pour les familles d'ici 2022.**

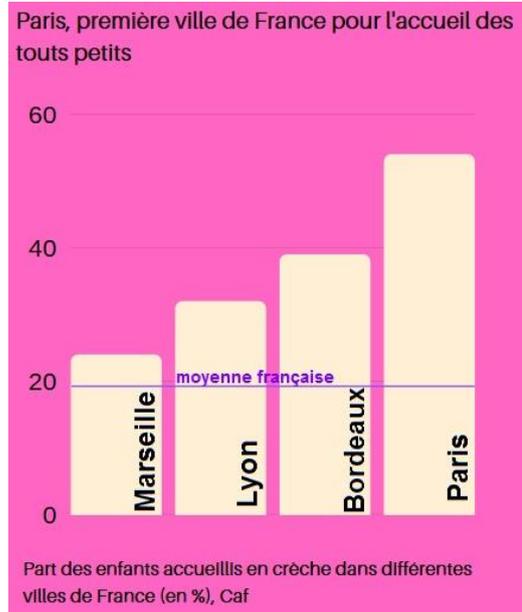
La crèche Sainte Blaise de 99 places illustre le partenariat fructueux qui lie la Ville de Paris et la Caf de Paris qui a permis de construire une politique familiale ambitieuse répondant à 3 objectifs :

- construire une véritable palette de solutions pour les familles afin de s'adapter toujours davantage aux besoins des familles et à la spécificité de chaque enfant
- améliorer la qualité de tous les modes d'accueil, pour accompagner encore mieux le développement des tout-petits dans cette période fondamentale
- prévenir les inégalités dès le plus jeune âge en favorisant l'accès de tous à ces modes d'accueil.

Avec plus d'un enfant sur deux de moins de trois ans accueilli dans une structure collective, Paris est la première ville en matière d'accueil collectif du jeune enfant.

Attachée à la liberté de choix, elle accompagne le développement de tous les modes d'accueil (crèche, crèche familiale, halte-garderie, accueil par les assistants maternels).

Ainsi, dans le cadre du Plan de soutien à l'accueil individuel, la Maison d'assistantes maternelles a été inaugurée cette semaine dans le 8<sup>e</sup> arrondissement.



À cette occasion et pour renforcer l'accompagnement des familles, la Ville de Paris et la Caf de Paris ont renforcé ce partenariat au travers de la signature du Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2019-2022 qui représente un engagement financier sans commune mesure en France avec 343 millions d'euros pour la Caf, 1.2 milliard pour la Ville de Paris. Au-delà de cet investissement important, ce sont de nouveaux services concrets qui viendront enrichir l'offre actuelle pour les familles parisiennes : création de plus de 3400 places de crèche d'ici 2022, de 11 ludothèques en plein air ou encore de 13 nouveaux lieux d'accueil enfants-parents.

Contact presse : Camille Pavlovic / 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)